



Conférence donnée au cours de la session 2013 des Semaines sociales de France "Réinventer le travail"

Ouverture de la session

Ré-inventer le travail ?

Jérôme Vignon

Cette formule montre que nous abordons le thème autant par ses aspects économiques et sociaux que par son lien avec les grands sujets de société qui nous ont interpellés au cours de sessions récentes des Semaines sociales. Prendre en compte comme en 2007 un « développement durable et solidaire », c'était ouvrir la porte à une évolution des modes de vie, mais aussi des compétences et des emplois. Prendre la pleine mesure de l'égalité entre hommes et femmes comme l'an passé, c'était déjà considérer les transformations profondes induites par l'égalité dans le monde du travail.

Nous ne pouvons cependant nous ouvrir à ce futur des relations entre travail et société sans partir du contexte d'aujourd'hui. Il se rappelle à nous fin 2013, sous la forme récurrente d'un chômage qui ne cesse en vérité de croître depuis près de trente ans dans notre pays. Il frappe particulièrement les jeunes générations, créant peu à peu un noyau considérable de personnes en chômage de longue durée qui se sentent inutiles, déconsidérées. Je reprends ici les mots de François Soulage et Bernard Thibaud en introduction du dernier rapport du Secours Catholique :

« Le constat est simple, l'emploi salarié est de moins en moins accessible aux plus fragiles. Quand ils y accèdent, ce travail est bien souvent synonyme de temps partiels, de CDD, d'horaires fractionnés. L'emploi salarié devrait pourtant en premier lieu, procurer un abri contre la précarité. »

Loin d'inciter à une forme de découragement, cette situation doit nous réveiller. Issue de la grande encyclique *Rerum Novarum*, notre association s'est constituée dans l'affirmation de la dignité majeure du travail et des travailleurs. Cette tradition n'est pas figée. Elle ne désespère jamais de la vitalité de l'esprit humain. Mettons en exergue de cette session l'appel plein d'émotion du pape Jean-Paul II :

« Je me refuse à croire que l'humanité contemporaine, apte à réaliser de si prodigieuses prouesses scientifiques et techniques, soit incapable, à travers un effort de créativité inspiré par la nature même du travail humain et par la solidarité qui unit tous les êtres, de trouver des solutions justes et efficaces au problème essentiellement humain qu'est celui de l'emploi.¹ »

Inspiré par la nature même du travail humain... c'est bien un recentrage sur la question du travail qui ressort des réflexions du groupe préparatoire réuni sous la houlette d'Alain Heilbrunn. Je ne puis faire mieux pour introduire cette session que de résumer leur cheminement en trois questions :

1. Que faut-il entendre par « travail » aujourd'hui ?

¹ Message du pape Jean-Paul II à l'Organisation internationale du travail en 1982.

2. Qu'est-ce qui pose particulièrement question dans notre pays pour le travail et l'emploi depuis une quinzaine d'années ?
3. Qu'est-il nécessaire de comprendre pour agir : ce sera la présentation des trois journées.

1 - Que faut-il entendre par « travail » aujourd'hui ?

1.1 - Je vous invite d'abord à une précision de vocabulaire.

Ce que l'on nomme en général « *travail* », ce sont les actes d'une personne ou d'une collectivité par lesquels sont élaborés des produits, rendus des services. Le travail est ainsi synonyme d'une action de production, voire de création, lorsqu'elle est innovante².

Les finalités de ce travail sont multiples. On les nomme *activités*. Le travail se déploie dans des cadres divers qui peuvent consister en activités domestiques, en tâches familiales, en occupations de loisirs, dans la vie associative, et bien entendu dans ce qui retient le plus l'attention de la vie sociale et économique, dans les activités professionnelles.

Dans le cadre professionnel, les activités sont marquées par la dimension de l'échange et du contrat, alors nommé *contrat de travail*. De cette dimension vient la notion juridique *d'emploi*. L'emploi commence et s'achève avec le début et la fin du contrat pour les salariés, le début et la fin de l'entreprise pour les entrepreneurs et professions indépendantes. Dénombrer les emplois, c'est faire un décompte essentiel pour évaluer le risque de chômage ou pour apprécier le dynamisme d'une activité. Cela ne dit rien en revanche sur la qualité ou la nature des travaux, accomplis dans le cadre de ces emplois. Nous voyons poindre dans cette distinction sémantique travail/emploi une des raisons du choix du titre de cette session : pour avoir été pendant longtemps et à juste titre préoccupés essentiellement par l'emploi et le chômage, peut-être la vision commune a-t-elle négligé de s'intéresser au travail et aux travailleurs.

Le travail professionnel n'est donc qu'une partie du travail. Mais il en est une partie essentielle, car c'est d'elle que provient l'autonomie et la subsistance, ce dont St Thomas d'Aquin tirait déjà la notion de juste rémunération.³

Du travail, il faut passer finalement à celui qui l'accomplit, *le travailleur*. En revenant à lui, on entre dans la question du sens du travail. Si le travail est le fruit de l'action du travailleur, deux conséquences en découlent pour la signification du travail dans nos sociétés.

- Puisque le travail ne peut être dissocié du sujet humain qui l'accomplit, ni machine, ni robot, il faut distinguer entre l'objectivité du travail, les fruits et produits matériels qu'il réalise, et sa subjectivité, le reflet de l'engagement personnel du travailleur dans son travail.

² Il trouve ainsi sa source dans la genèse, comme son contraire le repos absolu : le shabbat, ce n'est pas ne rien faire, mais "faire rien".

³ De cet aspect essentiel naîtra une ambiguïté, créée par les statisticiens. Si les activités sont de toute nature, on désignera pourtant comme « personne active » celui ou celle qui soit exerce une activité professionnelle, soit est à la recherche d'une telle activité. Les « actifs » comprennent donc les personnes ayant un emploi et celles qui sont au chômage, ce qui laisse bien injustement penser que les « inactifs » n'ont pas d'activité, laissant ainsi à côté de l'analyse économique le poids et le rôle de ces services domestiques et associatifs pourtant essentiels.

- Le travailleur ne se réduit pas à son travail professionnel. Il est une personne humaine plus complète et plus complexe. Aussi bien le travail professionnel n'est-il qu'une partie de la vie sociale, une partie dont le sens doit s'apprécier en relation avec l'ensemble des équilibres et exigences de la vie sociale⁴.

L'analyse de la longue histoire du travail dans les sociétés humaines pourrait grosso modo se ramener à la découverte progressive de l'importance de cette dimension subjective du travail, du rôle du travail dans l'accomplissement de l'humain. Dominique Méda que nous écouterons aujourd'hui, rappelle que nous sommes aujourd'hui les héritiers de trois grandes significations du travail : le travail, comme nécessité parfois pénible d'assurer notre subsistance ; le travail comme action par lequel le travailleur devrait pouvoir s'accomplir et participer à l'accomplissement de l'humanité ; la signification la plus récente voit dans le travail aussi la source de droits. Ils établissent le travailleur comme titulaire de droits sociaux et à ce titre membre d'une société solidaire.

Cette dernière signification, par l'extension du salariat et des droits⁵ a fini par éclipser les autres. Elle se trouve, nous dit encore Dominique Méda, aujourd'hui remise en cause. Le compromis « social démocrate » ou « chrétien démocrate » européen ne marche plus bien. Car les droits sociaux liés au travail protègent mal et inégalement contre les risques du chômage. Il nous faut donc revenir à cette signification oubliée qui est celle du travail comme expression de la personne, moyen de contribuer à l'œuvre commune.

2 - Qu'est-ce qui pose particulièrement problème dans la France d'aujourd'hui concernant le travail et l'emploi ?

Nous allons retrouver ces questions relatives aux contenus et à la qualité du travail en esquissant une analyse de « ce qui ne va pas » sous l'angle de l'emploi et du chômage dans notre pays depuis une quinzaine d'années.

Je m'appuierai particulièrement sur les diagnostics que nous élaborions lors de la précédente rencontre des Semaines sociales de France consacrée en l'an 2000 au travail, intitulée « Travailler et vivre ».

Un temps fort de cette rencontre avait consisté dans l'analyse de *5 tendances lourdes* de l'emploi et du travail présentées par Claude Thélot que nous retrouverons demain depuis Strasbourg. Rendons justice à Claude : les tendances en question se sont en effet poursuivies depuis l'année 2000, y compris après la « crise de 2008/2009 ». En les rappelant, on évite aussi de tomber dans un catastrophisme accablant : tout n'est pas noir sur le front de l'emploi.

Première tendance, celle de l'universalité du travail. De plus en plus de gens travaillent et pour de plus en plus de gens le travail est important. Cette tendance se prolonge encore depuis le début du siècle, avec la poursuite de l'augmentation des taux d'emploi masculin et féminin y compris pendant la crise⁶.

Seconde tendance, la diminution de la pénibilité physique du travail avec la poursuite de la baisse des durées annuelles et l'accroissement du temps libre pour d'autres activités.

⁴ C'est un sujet que reflète par exemple la question épineuse du travail du dimanche.

⁵ 90% des travailleurs sont des salariés.

⁶ La part du travail, mesurée par le nombre total des heures travaillées dans une existence continue elle aussi de baisser quoiqu'un peu moins rapidement du fait de l'allongement de l'âge de départ en retraite.

En troisième lieu, l'augmentation constante, rétrospectivement impressionnante, des richesses acquises, grâce aux gains de productivité, par une heure de travail. Cette tendance se poursuit depuis l'an 2000, avec un bémol : le rythme de croissance de la productivité s'est ralenti bien en deçà des prévisions qui le situaient proche de 1,5%.⁷

En quatrième lieu, la tertiarisation irrésistible de l'économie déjà constatée depuis les années cinquante se maintient sans qu'on doive automatiquement la qualifier de désindustrialisation. Une part de ces emplois tertiaires sert en réalité l'industrie. Ce sera plus vrai encore, Dominique Méda nous en parlera, si l'industrie prend le tournant de la révolution verte⁸.

La *dernière grande tendance*, également vérifiée depuis 2000 souligne l'accroissement de la part des emplois d'employés ou de cadres se caractérisant par un haut niveau de formation. D'où l'importance cruciale, aujourd'hui encore plus qu'hier, de la formation, tant initiale que continue.

Ces tendances lourdes cependant s'appliquent à des moyennes. Elles ne recouvrent pas une convergence harmonieuse entre une demande des entreprises de personnes autonomes aux compétences sophistiquées et une offre de travail plus qualifié et plus responsable. On assiste au contraire à de nombreuses discordances. La coexistence persistante entre des offres et des demandes d'emploi non satisfaites n'est que la partie émergée de l'iceberg.

Sans se livrer à une longue compilation statistique, revenons sur quelques faits saillants. On doit les interpréter comme des sujets de désillusion et comme des chantiers d'une ré-invention du travail :

1. *Education et formation professionnelle infructueuses* : nous savons que le taux d'échec scolaire reste chez nous très élevé, qu'il peine à être compensé par une formation professionnelle qui touche peu les moins qualifiés⁹. Ce que l'on apprend maintenant, c'est que le cumul de ces handicaps fait de nous un des pays qui connaissent les écarts les plus fréquents de qualification pour la population ayant un emploi : 32% en moyenne de salariés occuperaient un poste exigeant des qualifications plus élevées que les leurs, 12 % au contraire seraient surqualifiés¹⁰.

⁷ Il s'est fortement ralenti avec la crise et ne semble pas se redresser. Un modèle de développement qui attendrait toujours des satisfactions majeures du côté du pouvoir d'achat et qui aurait besoin d'une redistribution toujours croissante des prestations sociales sonnantes et trébuchantes se trouverait dans l'impasse dans la prochaine décennie.

⁸ Pour le travail, la tertiarisation signifie complexité croissante des tâches, difficulté accrue à mesurer la finalité complète de ce que l'on accomplit, risque aussi d'une subordination plus directe aux impératifs de l'utilisateur que cela signifie.

⁹ Les jeunes générations sont certes de mieux en mieux formées, dotées de diplômes et de compétences de plus en plus élevés. Pour autant la proportion de jeunes issus de la formation initiale sans diplôme et sans qualification reste très élevée de l'ordre de 13% chaque année. Ce mauvais départ risque d'être d'autant plus pénalisant que la formation professionnelle peine à jouer son rôle compensateur, même si beaucoup d'entreprises et de métiers s'y emploient. Jeunes ou moins jeunes, les salariés les moins qualifiés sont aussi ceux qui accèdent le moins à la formation continue. Selon que l'on est ouvrier ou cadre, la probabilité d'avoir été en formation au moins une fois au cours de l'année écoulée varie de un à trois.

¹⁰ Source Agence européenne de la formation professionnelle, Cedefop, citée dans le rapport 2012 de la Commission européenne sur l'emploi et la situation sociale.

2. *Répartition inégale des durées de travail* : S'il est vrai qu'en moyenne, la durée annuelle du travail s'est réduite pour ceux qui ont un emploi, cela ne s'est en rien traduit par un meilleur accès à l'emploi des adultes en âge de travailler. Depuis 10 ans, près de 10 % des personnes d'âge actif vivent en France dans une famille où aucun adulte ne travaille.¹¹.
3. *Dégradation de la qualité des contrats de travail*. Elle se lit dans la tendance au développement d'emplois de statut instable, dits atypique. Une part de l'augmentation des taux d'emploi, particulièrement pour les femmes, s'est faite au prix d'un accroissement du temps partiel non choisi, souvent associé à des contrats précaires. Les faibles durées du travail sont, ajoute l'INSEE, la cause principale de la pauvreté au travail qui touche près de 7,6 % des travailleurs, majoritairement des femmes. Les écarts parfois démesurés des rémunérations les plus élevées n'en sont que plus insoutenables.
4. *Ambiguïté des nouvelles formes d'organisation du travail*. Alors que l'accent était mis par le passé sur les conditions de travail, en particulier sur la pénibilité et les risques physiques, depuis 20 ans la gestion de ressources humaines s'est recentrée sur l'organisation du travail lui-même. Elle attache une grande attention à la personnalisation des tâches et des objectifs ; « l'évaluation individualisée des performances » en est l'illustration. S'il est a priori une bonne chose que la personne devienne le centre de la gestion des ressources humaines, il n'est en revanche pas du tout garanti que cette attention valorise les dimensions collectives et relationnelles qui fondent une grande partie de la socialisation du travail, ni qu'elle accorde une réelle autonomie. L'antenne sociale de Rennes le dit sobrement : « *Le management de nos entreprises et de nos organismes s'intéresse trop aux indicateurs, pas assez aux personnes* ».

Lors d'une réunion organisée par l'antenne des Semaines sociales de Paris, le sociologue, psychothérapeute du travail, Christophe Dejourné, décrivait le champ du travail français comme « dévasté ». Sans aller aussi loin, nous devons à tout le moins reconnaître que « quelque chose ne va pas » du côté du travail dans notre pays et particulièrement dans sa « dimension subjective », expressive d'une capacité personnelle et collective¹². Cela nous donne à penser que pour s'attaquer en profondeur au chômage, il faut non seulement accompagner efficacement les chômeurs, mais aussi nous affronter à ce qui au sein même du travail, grippe les mécanismes de l'emploi.

3 - Présentation du déroulement de la session

Ce qui nous conduit au déroulement de ces trois jours à partir d'une question :

« Si l'avenir de nos emplois passe par des reconversions et des adaptations requises par la transition écologique, ces transformations vont-elles continuer de se heurter à nos manques et à nos contradictions sociales en les aggravant peut-être ? Ou bien tirant parti de l'expérience et nous appuyant sur des finalités neuves données au travail, pourrions-nous justement mieux réussir la convergence espérée entre les capacités personnelles et les compétences recherchées ? »

¹¹ Source : rapport du gouvernement au Parlement 2012 dans le cadre de la loi RSA.

¹² Ces dysfonctionnements du travail se reflètent dans les enquêtes qui font de la France un des pays où le travail est le plus souvent considéré comme une valeur importante et où les actifs sont aussi parmi les plus nombreux à vouloir moins travailler.

3.1 - La première des trois journées consistera justement dans une mise en scène de cette question prospective.

Elle partira du contexte de la mondialisation dont Jean-Paul Betbèze parlant en expert et en homme de terrain, nous montrera toutes les potentialités pour l'emploi, mais aussi les impacts ambigus sur la qualité du travail.

La globalisation et particulièrement la financiarisation n'ont-elles pas poussé au-delà des limites du supportable certaines des transformations du travail professionnel ? Ou bien est-ce la manière « gestionnaire » des nouvelles consignes de l'organisation du travail qui doit être questionnée ? Ce sera le thème de débats qui suivront son intervention dans chacun des trois lieux de la session.

S'il y a matière à faire mieux pour la qualité du travail et pour l'emploi, peut-on trouver dans la transition écologique, dès lors qu'on la prendra vraiment au sérieux, le souffle de vraies réformes structurelles portées par tous les acteurs ? C'est ce dont nous parlera Dominique Méda cet après-midi en nous proposant de ré-inventer le travail sans croissance.

Quels seraient donc les atouts sur lesquels nous pourrions nous appuyer pour réussir cette transition, vers de nouveaux modes de vie et vers un meilleur travail pour tous ? Trois temps initiés dans chacun de nos lieux d'assemblée ouvriront sur ces atouts encore insuffisamment mobilisés : *les jeunes générations* qui instruiront depuis Paris sur un mode théâtral le procès du travail aujourd'hui. Les *territoires*, vus de Strasbourg, où s'ébauchent des stratégies coopératives valorisant à l'échelle internationale des singularités locales. Enfin depuis Villeurbanne la *ressource que constitue chaque personne elle-même*, aussi peu « employable » soit-elle dans un emploi de « droit commun » et d'où peuvent naître des formes d'activité ayant leur place dans un monde du travail recomposé.

3.2 - Face aux impasses, on dispose donc d'atouts que la routine et la sclérose de nos institutions nous empêchent de voir.

Mais s'agit-il seulement d'une question de routine ou d'institutions mal conçues ?

N'y aurait-il pas une difficulté inhérente au travail professionnel à se saisir vraiment de l'humanité des relations de travail ? N'est-il pas commode au fond d'évacuer ce qu'on appelait jadis le facteur humain, dans une société marquée par la technicité professionnelle et par la méfiance à l'égard des convictions personnelles ? N'est-ce pas aussi la rançon payée au respect des individus que de s'abstenir de vraiment les connaître ? Ce sera la question centrale, charnière de la matinée de samedi :

Comment aborder aujourd'hui humainement la question du travail ?

Elle fera l'objet de trois interventions. Celle du sociologue, observateur aiguisé de spécificités du travail en France en lien avec notre histoire sociale, qu'est Philippe d'Iribarne. Lui répondra en quelque sorte, du point de vue de l'enseignement social chrétien catholique, l'exposé de Bruno-Marie Duffé : l'actualité ne jette-t-elle pas une lumière d'évidence sur le thème oublié du « travail subjectif » cher à la tradition catholique ? Entre ces deux regards nous laisserons s'exprimer une philosophie pratique, celle de l'économie sociale et solidaire évoquée par Elena Lasida, membre du conseil des Semaines sociales de France et titulaire d'une chaire qu'elle a fondée à la Catho de Paris et Françoise Bouchaud animatrice du projet extraordinairement innovant d'EPIDA. Elles nous diront comment il est possible de replacer vraiment l'humain au cœur de l'entreprise.

3.3 - A partir de cette matinée charnière de samedi, notre session en effet basculera.

Ce ne sera plus ré-inventer le travail, mais ré-inventons le travail.

Quelles pistes d'actions, quelles façons d'être avec ceux qui travaillent ou aspirent à travailler pourraient faire de nous des acteurs d'une meilleure conciliation entre les capacités, les attentes des travailleurs hommes et femmes, et le monde des entreprises où se joue l'avenir des emplois ?

Ce sera l'enjeu des nombreux ateliers qui vous seront proposés, en petits groupes, selon la démarche désormais des Semaines sociales. Reflétant les expériences alsaciennes, lyonnaises et franciliennes, ces ateliers seront animés par les partenaires qui ont préparé avec nous cette rencontre¹³. Nathalie Sarthou-Lajus rendra compte en fin de matinée dimanche de la richesse de ces innovations en marche. Elles deviendront le point de départ de propositions communes portées par les Semaines sociales et l'ensemble des mouvements partenaires.

Viendront enfin trois sources d'inspiration pour que nous puissions réinventer le travail :

- Avec nos amis alsaciens, un directeur de pôle emploi, un entrepreneur français dirigeant une entreprise allemande et Claude Thélot, auteur du rapport fameux sur les savoirs essentiels, nous nous demanderons comment l'école et la formation continue peuvent mieux préparer à un métier aujourd'hui.
- Se tiendra ensuite à Paris un très grand moment, celui de la table ronde des partenaires sociaux, introduite par Jean-Luc Olivaux sur base d'une idée simple, le Livret professionnel universel. Un basculement s'est opéré dans la négociation sociale française. Avec l'accord national interprofessionnel de janvier dernier s'affirme une rénovation des droits sociaux. A quelles conditions seront-ils mieux capables de sécuriser des parcours professionnels et familiaux, au long de la vie, mieux capables aussi de permettre une vraie participation des travailleurs à l'organisation et l'évolution de leur travail.
- Martin Hirsch mettra un point d'orgue à notre rencontre. Il nous parlera de la coopération entre les acteurs, notamment la coopération intergénérationnelle, pour que réussisse une réforme du marché du travail quelle qu'elle soit. D'ores et déjà, je lui exprime ma gratitude d'avoir au pied levé remplacé Wolfgang Schäuble que les aléas de la formation d'une grande coalition en Allemagne ont obligé à renoncer.

L'impossibilité pour cette grande figure de l'unification allemande et européenne qu'est Wolfgang Schäuble d'être des nôtres nous prive d'une dimension européenne à laquelle nous tenions. Cette dimension apparaîtra pourtant tout au long de la session. Nous ne réinventerons pas le travail sans nous laisser inspirer par l'inventivité de nos voisins. C'est aussi la signification de la présence, à Strasbourg, de tous ces jeunes européens que je salue chaleureusement et dont nous entendrons en fin de session dimanche le message.

Ré-invention, inventivité, dynamisme de ce qui est guidé par l'humain. Ces termes, j'en suis conscient, forment un contraste avec une ambiance générale qui à en croire certains médias serait dominée par le scepticisme et l'angoisse de nos compatriotes. En entrant dans cette session, disons non au scepticisme et répondons à la peur par la confiance.

¹³ Une diversité dont les pages 10 et 11 du programme donnent une image.